

question. Sous la direction de M. Deutsch, ils ont mis en marche une série de six projets de recherche avant la prorogation, afin de pouvoir fournir au comité, une fois qu'il aura été reconstitué, toutes les données fondamentales qu'ils ont pu obtenir. A ce moment-là on prévoyait que le Parlement siégerait en novembre et M. Deutsch visait à présenter les résultats de son programme de recherche advenant une session d'automne et la reconstitution du comité de la main-d'œuvre.

J'aimerais dire quelques mots du travail accompli par chacune des personnes que j'ai mentionnées. On me dit que M. Denton a fait l'analyse des changements qui se sont produits en ces dix dernières années, au Canada, dans l'embauche et le chômage. Sauf erreur, le but principal de cette étude c'est d'expliquer et d'illustrer, en fonction de la situation actuelle du chômage, les changements importants qui sont survenus dans les caractéristiques industrielles et autres de la main-d'œuvre et des éléments qui la composent. M. Denton a consacré tout son temps à ce travail et il est maintenant prêt à présenter au comité les résultats de son étude.

Le professeur Hood a étudié à temps continu le chômage de structure et le chômage cyclique au Canada. Son but est de montrer comment le niveau d'embauche et le chômage est influencé au pays, par l'évolution de la demande, les tendances des exportations et des importations ainsi que par les effets des fluctuations de la productivité. Il compte pouvoir saisir le comité de son étude au début de décembre.

M. James a effectué un relevé des caractéristiques des chômeurs au cours de 1960. Il s'agit là d'un relevé-échantillon des gens qui ont donné leur nom à la Commission d'assurance-chômage pour obtenir un emploi. Des questionnaires ont été distribués par l'intermédiaire des bureaux régionaux de la Commission, à compter du 26 septembre. En général, on a prélevé un échantillon équivalant à 10 p. 100 des demandes présentées; toutefois, dans le cas des gros bureaux, on s'est contenté d'un échantillon représentant 5 p. 100 des inscriptions. Plus de 17,000 questionnaires ont été retournés et le Bureau fédéral de la statistique a reproduit sur des cartes poinçonnées les renseignements qui s'y trouvaient. Lorsque ces cartes seront passées à la calculatrice électrique, elles devraient jeter beaucoup de lumière sur les caractéristiques des personnes qui demandent de l'emploi. On y trouvera, entre autres, des renseignements sur l'âge, l'état matrimonial, le niveau d'instruction, les caractéristiques familiales, la durée de l'emploi, le degré de formation et d'autres données sur les intéressés. Ces renseignements seront compilés

pour l'ensemble du pays, de même que pour chaque province en particulier.

L'étude entreprise par M^{me} Ostry portait sur une définition et une évaluation du chômage. Elle traitera des problèmes que présentent ces deux opérations et de la façon dont on les a résolus au Canada comparativement à ce qui a été fait dans ce domaine aux États-Unis et au Royaume-Uni. M^{me} Ostry a terminé une ébauche de son étude et elle devrait pouvoir en saisir le comité dès que ce dernier aura été mis sur pied.

Le professeur Judek a fait une étude circonstanciée de 18 régions du marché du travail où le chômage persiste depuis nombre d'années. Son étude est presque terminée.

Les fonctionnaires du ministère du Travail ont entrepris un certain nombre d'études au nom du comité, ainsi qu'il suit: a) les répercussions de l'automatisation sur le chômage; b) les problèmes que pose l'emploi saisonnier au Canada; c) la formation technique et professionnelle au Canada, à l'heure actuelle. Sauf erreur, honorables sénateurs, ces renseignements sont prêts à être présentés au comité dès qu'il sera organisé.

En plus de ce que j'ai mentionné, un certain nombre d'échanges de vue ont eu lieu, je crois, avec divers groupements qui avaient été invités à présenter des mémoires au comité. Plus tôt le comité sera reconstitué, plus vite nous serons en mesure de faire part à ces associations de la date à laquelle nous nous attendons qu'elles présentent leurs mémoires.

Honorables sénateurs, la motion que je viens de présenter et que je vous demande d'adopter est rédigée dans les mêmes termes que celle que j'ai présentée en mai dernier et, à cause de la quantité de travail accompli au cours de la dernière session, les membres du comité proposé sont les mêmes que ceux qui en faisaient partie à la fin de la session.

J'espère que le comité sera reconstitué. Une grosse besogne l'attend et il étudiera tout le problème avec soin, d'une façon minutieuse et satisfaisante, j'en suis convaincu. C'est tout ce que j'ai à dire pour l'instant. Un peu plus tard, lorsque je prendrai la parole au cours du débat sur l'adresse en réponse au discours du trône, peut-être aurai-je quelque chose à ajouter sur le chômage.

L'honorable M. Roebuck: Honorables sénateurs, puis-je poser une question au leader du gouvernement (l'honorable M. Aseltine)? Des études ont été faites, nous a-t-il dit, sur la répercussion de divers facteurs sur le chômage. Voici ma question: a-t-on étudié la répercussion du chômage sur les êtres humains?